Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 43 (1955)

Heft: 826

Artikel: Vaud
Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-268465

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

VAUD

Groupe radical

Sous la présidence de Mlle Georgette Per-ret, le Groupe féminin du parti radical lau-sannois a tenu son assemblée générale statu-taire le 2 mars, au Cercle démocratique. La présidente n'acceptant pas de réélection, et Mmes Genet, Groux et Quinche n'étant pas Mmes Genet, Groux et Quinche n'étant pas rééligibles, ce sont quatre nouveaux membres du comité à présenter. Après les élections au bulletin secret, le comité est constitué par Mmes R. Cuche, présidente, T. Rousmine, vice-présidente, Honegger, secrétaire, Doleyres, trésorière, Jacq. Fischer, membre adjoint. D'autre part, Mmes Jacq. Fischer et G. Perret représenteront le Groupe auprès du comité directeur du parti radical lausannois. Les comptes seront vérifiés par Mmes Chevallaz et R. Favre. Divers projets d'avenir et l'élaboration du programme de la prochaine saison clôturent cette vivante assemblée levée à 22 h.

Groupe libéral

Le Groupe des femmes libérales de Lausanne a entendu, le 9 mars, sous la présidence de Mlle Morel, vice-présidente, une conféren-ce de Mme L. Amann-Krafft consacrée « au ce de Mme L. Amann-Aratt consacree « au prêtre dans le roman contemporain ». Plus qu'en critique litéraire, la conférencière a jugé en moraliste et longuement commenté les œuvres de Bernanos, de Gide, de Montherlant. Elle a vivement intéressé son nombreux auditoire, ainsi que l'a prouvé un bref échange de vues.

GENÈVE

Séance contradictoire

L'Association genevoise pour le suffrage féminin, sous la présidence de Me Kamma-cher, a tenu une séance contradictoire, le lun-di 7 mars, sur la votation concernant l'ini-tiative socialiste du 13 mars.

tiative socialiste du 13 mars.

Une nombreuse assistance a écouté, tour à tour, M. Zumbach, secrétaire de l'Office social protestant et M. Schmidt, avocat et député. M. Zumbach, journellement en contact avec des locataires dont la situation financière est précaire, a soutenu, avec enthousiasme, le but poursuivi par l'initiative socialiste : empêcher l'augmentation du coût des loyers, problème vital pour notre population. Tandis que M. Schmidt a montré que le contre-projet fédéral aboutissait au même but, bloquer les prix des loyers jusqu'en 1960, sans entraîner le retour au dirigisme qu'implique cette initiative, prétendant bloquer du plique cette initiative, prétendant bloquer du même coup les prix des denrées de grande consommation. Dans la discussion qui suivit, M. Galland,

chef du Bureau du logement, prit aussi la pa-role pour faire part de ses expériences quo-tidiennes avec des locataires en quête d'un nouveau domicile, surtout ceux dont les mainouveau domicile, surtout ceux dont les maisons sont démolies, pour être remplacées par des immeubles à loyers coûteux. Il expliqua que même l'entreprise privée peut réussir à construire des logements relativement écononiques, mais que ce qui manque le plus, dans notre canton, ce sont les terrains disponibles.

MIle Kammacher fit ensuite voter la résolution guivante.

lution suivante:

Pour être bien servie.

la ménagère avisée fait ses achats à la

COOPÉ

"Nous luttons contre la vie chère"

« Réunies en Assemblée générale pour entendre un exposé contradictoire concernant

Nos suffragistes à l'œuvre

Comité de l'Alliance à Paris

La réunion du Comité de l'Alliance inter-La reunion du Comité de l'Alliance inter-nationale, droits égaux, responsabilités éga-les, s'est tenu à Paris, au début de février, dans des locaux aimablement prêtés par l'U-nesco, à la demande de M' Lehmann qui est chargée d'établir la liaison entre le comité chargée d'établir la liaison entre le connoc de l'Alliance et ceste grande organisation internationale

Les présidentes des divers comités perma-nents donnèrent leurs rapports et discutèrent nents donnerent leurs rapports et discuterent des résolutions qu'il conviendrait de proposer au Congrès de Ceylan, mais on tomba d'accord qu'il sera préférable de laisser beaucoup de temps à la libre discussion et de diminuer le nombre des résolutions. On compte qu'un grand nombre de femmes d'Asie viendront à Ceylan et que Mrs Renner réussira à persuader de nombreuses Africaines de venir persuader de nombreuses Africaines de venir aussi.

Il y eut beaucoup de travail, aucune possi-bilité de visiter des musées ou des édifices, mais de fort beaux moments de détente of-ferts par les organisatrices françaises : une loge avait été retenue à l'Opéra Comique et une autre à la Comédie française où l'on donnait Arlequin poli par l'Amour, de Marivaux, on pouvait choisir. Une réception fut offerte dans les superbes salons de l'Hôtel de Ville, par le Conseil municipal de la Ville de Paris, dont la vice-présidente souhaita la bienvenue au Comité de l'Alliance. Une autre réception fut organisée par la Ligue des droits de la femme, dont Me Lehmann est présidente, dans les salons de l'Hôtel Crillon. Me Lehmann et Mme Boyer (des femmes chefs d'entreprise) parlèrent de l'attaque dirigée, en France, contre le salaire égal dans l'industrie. La concurrence avec l'industrie dirigée, en France, contre le salaire égal dans l'industrie. La concurrence avec l'industrie anglaise, qui ne paie pas le salaire égal aux ouvrières, donne un argument très fort aux industriels français, ceux-ci essayent de renoncer au principe d'égalité. Pourtant ce principe est un facteur de progrès qu'il faut défendre : il pousse à l'emploi de meilleures machines, à l'utilisation des déchets, à l'élimination du gaspillage; les salaires meilleurs accroissent la productivité de l'ouvrier et diminuent le taux des maladies. Il convient de minuent le taux des maladies. Il convient de minuent le taux des maladies. Il convient de veiller à faire avancer parallèlement la li-berté du commerce et l'augmentation des bas salaires, l'augmentation du pouvoir d'achat des salariés compensera les frais occasionnés par les augmentations.

International Women's News

A propos de femmes dans les conseils de paroisse

Dans notre dernier numéro, nous avons brièvement parlé de la consultation féminine, alors en cours dans l'Eglise protestante vau-doise, où l'on demandait aux paroissiennes de dire si elles souhaitaient que les femmes soient aussi appelées à faire partie des conseils ecclésiastiques.

L'apôtre Paul était-il opposé à la collabora-tion féminine dans l'Eglise ?

Nous avons sous les yeux le numéro d'un Messager paroissial (Cuarnens-Chevilly, Moiry et Chavannes-le-Veyron), où la question est présentée en un long article de tête. L'auest présentée en un long article de tête. L'au-teur de l'article exprime son opinion person-nelle, nous la respectons bien entendu, mais nous voulons faire remarquer que les citations des Epîtres de Paul sur lesquelles il s'appuie pour étayer son opinion, ont été commentées et expliquées dans un sens favorable au sexe féminin, par le professeur Leenhardt, de la Faculté de théologie de Genève, et qu'il est difficile de réfuter ses thèses.

Ne confondons pas famille et Eglise

Ne confondons pas famille et Eglise

L'auteur nous paraît aussi avoir une tendance à construire la famille et l'Eglise sur le même plan, ce qui nous semble discutable. A propos de ces conseillères de paroisse dont il ne veut pas, il cite (Genèse 3116) « Ton mari dominera sur toi ». Mais il ne s'agit ni de mari, ni d'épouse, en l'occurence, il s'agit de membres masculins et féminins — dont beaucoup sont célibataires — des Eglises. Il ne saurait être question de considérer les premiers comme une sorte d'époux collectif, qui seul aurait accès dans les conseils, parce qu'il s'agit de direction et de gouvernement.

s'agit de direction et de gouvernement. Cette citation semble donc hors de propos.

le contrôle des loyers et autres prix, les femmes de Genève s'élèvent une fois de plus contre l'inégalité et l'injustice les tenant à l'écart d'un scrutin qui les touche d'autant plus di-rectement que les trois-quarts des revenus du pays passent par leurs mains. »

et recommanda aux membres d'arborer l'insigne suffragiste pendant les votations des 12 et 13 mars, pour protester contre notre incapacité civique.

Le 26 mars, le Grand Conseil genevois a accepté le texte de loi proposé pour l'admis-sion des femmes dans les commissions, comités et fondations officielles. Toute disposition contraire est abrogée. Nous y reviendrons.

L'homme et la femme ne sont pas pareils

Il faut s'en tenir, nous semble-t-il, à la dé-Il taut s'en tenir, nous semble-t--li, a la de-finition fournie par la Gemèse, de la créature féminine, que Dieu a donnée à Adam comme une aide semblable à lui. Pas la moindre sug-gestion d'infériorité dans ces termes. D'ail-leurs notre auteur ne voit pas dans l'huma-nité, une créature subgrieure à l'autre, mais deux créatures différentes. Nous sommes d'accord et c'est pour cette raison que, l'Eglise étant composée de membres différents, il nous semble nécessaire qu'elle soit dirigée par des conseils où siègent ces deux sortes de créatu-res que Dieu a voulues dissemblables. Ainsi seulement les corps directeurs pourront-ils ré-pondre aux besoins différents des uns et des

Pour éviter que les membres masculins ne désertent les conseils mixtes

Autre nécessité, une proportion obligatoire doit fixer le nombre des membres féminins et masculins dans chaque conseil, sans quoi, en effet, on aurait peut-être vite fait de laisser la charge aux femmes, comme il s'agit générale-ment de postes où il faut se dévouer.





Le grand spécialiste du TAPIS

P. KÖNIG & Cie

Galerie Ste-Luce - Bâtiment Ciné Rex Bas du Petit-Chêne

BERNE

Jura bernois

Toujours soucieuses de rester informées de Toujours soucieuses de rester informees de toutes les questions sociales, l'Association Jurassienne des femmes protestantes — présidée pour la dernière fois par Mme Auroi, pasteur, dont la démission suscite d'unanimes regrets — avait mis au programme de sa dernière assemblée générale, le 12 mars, à Tagress — avant mis au programme de sa derneire assemblée générale, le 12 mars, à Tavannes, l'assurance-maternité. C'est Mlle
Quinche, avocate, qui nous guida — avec la
clarté et le souci d'objectivité qu'on lui sait
— dans tous les recoins de l'avant-projet mis
sur pied par une commission de 30 experts,
dont 3 dames. Vaste essai de solidarité sociale, cet avant-projet de loi entend assumer
les soucis d'ordre financier que pose toute
naissance. Encore faudrait-il — pour etteindre ce but souhaitable — que les charges
fussent plus équitablement réparties entre
les femmes et les hommes, et que la cessation du travail et perte de gain, avant et
après la naissance, fussent compensées, pour
la femme, par une indemnité journalière
mieux étudiée. Nous remercions Mlle Quinche d'avoir éclairé notre lanterne, en nous
montrant les grands points lumineux et les
quelques zones d'ombre d'une loi qui se doit
d'être parfaite.

Aux autres suiets de discussion de cette as-

montrant les grands points lumineux et les quelques zones d'ombre d'une loi qui se doit d'être parfaite.

Aux autres sujets de discussion de cette assemblée de Tavannes figurait la question du chalet de vacances à Adelboden. L'Association jurassienne des femmes protestantes loue en effet, chaque été (juillet et août), un chalet où elle reçoit, pour le prix de 8 à 9 fr., toutes les Romandes qu'attire un séjour en montagne dans une ambiance chaleureuse. S'inscrire auprès de Mme Hermann Ecuyer, pasteur à Corgémont.

A une époque où les notions de solidarité son à l'honneur, il n'était pas inutile de relever ces deux points — entre beaucoup d'autres — sur lesquels s'est fixée notre attention, en notre désir toujours grandissant de sécurité sociale.

J. W.

TESSIN

Création d'un bulletin suffragiste

Création d'un bulletin suffragiste

Nous avons notre journal: Notiziario.
C'est un modeste bulletin de quatre pages, de petit format, mais il apporte les nouvelles de nos assemblées, de ce que l'on a fait, décidé de faire, et il servira à relier les deux mille associées répandues dans tout le canton.

Le premier article, consacré à la première assemblée ordinaire du 30 janvier, nous donne l'ordre du jour dans lequel on exprime l'espoir que les nouveaux Conseillers d'Etat et les nouveaux députés au Grand Conseil reconnaîtront aux femmes le droit de participer à la vie civique du pays.

Le second parle des huit sections, nous donne le nom des membres de leur comité, énumère leurs initiatives, leurs devoirs à venir. Ainsi, nous apprenons que la section de Lugano, cette année, est en train d'organiser l'assemblée des déléguées suisses.

Le troisième nous fournit les preuves du succès de la Journée des jeunes du 17 octobre.

Le quatrième énumère les initiatives du mouvement: Soirées et visites de propagande dans les villages où il n'y a pas encore de section, rencontres familières avec d'autres sociétés féminines. Conférences pour développer l'instruction civique de la femme et la conscience de ses devoirs sociaux et politiques. Consultations légales gratuites et conper l'instruction civique de la femme et la conscience de ses devoirs sociaux et politiques. Consultations légales gratuites et consultations sociales. Cours d'instruction civique. Invitation à lire la page de la femme de nos quotidiens et à se préparer à recevoir dignement les deux cents déléguées qui arriveront à Lugano le 5 juin.

A.V.

Le .. Mouvement Féministe" est 'en vente A Genève : à la Librairie Payot, au Molard et à la

Librairie Jullien, Bourg-de-Four. Le journal est distribué le vendredi.

Logements de caractère social

15. Sols

Linoléums — Ils devraient également être entretenus sans création de poussière, soit au linge humide et au brossage sur très peu d'encaustique. Les taches peuvent être enlevées à la laine d'acier, puis encaustiquées.

Les linoléums peuvent également être traités à la cire

dure.

Dans les halls et corridors

- Carreaux d'asphalte, gais de couleur, faciles à entretenir ;
- Carreaux de terre cuite;
- Polivinylchlorides (plastiques) de fabrications variées, dont certains sur couches de liège (Plastofloor ou Plasto-

kork) sont très agréables, d'un entretien facile, mais les plus beaux sont encore assez chers.

Dans les cuisines et salles de bains

Sols étanches soit, en plus des trois matériaux précités :

Sols sans joints, peu coûteux, mais sujets aux fissures ; Carrelages, très pratiques — Mosaïque, bon marché — Grès, plus solide et plus cher.

Les constructions destinées à recevoir tous ces revête-ments de sols doivent assurer l'isolation thermique et acous-tique. Une très bonne isolation est chère. Les revêtements non isolants, tels que linoléums ou polyvinyls minces doivent être posés sur une chape isolante.

L'isolation thermique d'un plancher est indispensable. Il sera difficile d'assurer une bonne isolation acoustique sans augmentation notable du prix de construction. A prix égal,

il faut choisir la construction la plus lourde. Les dalles de béton de plus de 15 cm. d'épaisseur donnent des résultats assez satisfaisants.

On peut prévoir les enduits intérieurs suivants :

Dans les pièces d'habitation

Papiers peints sur glaçage plâtre, assez chers, peu dura-bles, ennuyeux à remplacer;

Papiers liquides, soit enduits cellusosiques sur crépi talo-ché, peu coûteux, agréables;

Badigeons sur ribage au mortier, peu coûteux, faciles à rafraîchir;

Lambrissages, chauds, agréables, durables, ne peuvent être préconisés que pour des constructions en bois, à cause de leur prix. Il suffit de les huiler ou de les cirer.